

SACOR Audit
16, Place de la Madeleine
75008 PARIS

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DREAMNEX

Société Anonyme
496 avenue Francis Perrin
13790 ROUSSET

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2008

SACOR Audit
16, Place de la Madeleine
75008 PARIS

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DREAMNEX

Société Anonyme
496 avenue Francis Perrin
13790 ROUSSET

Rapport des Commissaires aux Comptes **sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DREAMNEX, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union

européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2007 retraitées selon les mêmes règles.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et de moindre visibilité sur le futur entraînant une difficulté à appréhender les perspectives économiques, comme exposé dans la note 1.22 de l'annexe. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 1.10 de l'annexe, la valeur comptable des goodwill est ramenée à leur valeur d'utilité si celles-ci est inférieure. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations effectuées.

La note 1.3 expose les règles et méthode comptables relatives à l'établissement de l'information comparative. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

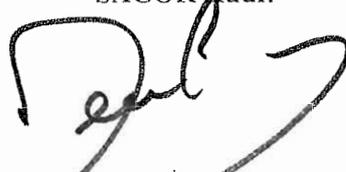
III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Marseille et Paris, le 10 avril 2009

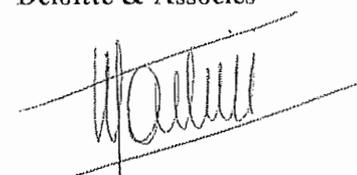
Les Commissaires aux Comptes

SACOR Audit



Stéphane DELVECCHIO

Deloitte & Associés



Anne-Marie MARTINI

COMPTES CONSOLIDES

Bilan

Compte de résultat

Annexes

COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

31 DECEMBRE 2008

**DREAMNEX SA
496 Avenue Francis Perrin
13790 ROUSSET**

SOMMAIRE

	PAGES
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
BILAN CONSOLIDE	5
TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	7
ANNEXE – PREAMBULE : FAITS CARACTERISQUES DE L’EXERCICE	8
NOTE 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	9
NOTE 2 – ANALYSE DES VARIATIONS DE PERIMETRE	24
NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25
NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25
NOTE 5 – GOODWILL	26
NOTE 6 – PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	28
NOTE 7 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS	29
NOTE 8 – STOCKS ET EN COURS	30
NOTE 9 – CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS	30
NOTE 10 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	31
NOTE 11 – CAPITAL SOCIAL	31
NOTE 12 – TABLEAU DE VARIATION DES INTERETS MINORITAIRES	31

NOTE 13 – PROVISIONS	32
NOTE 14 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL	32
NOTE 15 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	34
NOTE 16 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS	35
NOTE 17 – INFORMATIONS PAR SECTEURS D’ACTIVITE	35
NOTE 18 – INFORMATIONS PAR ZONES GEOGRAPHIQUE	37
NOTE 19 – CHARGES EXTERNES	37
NOTE 20 – CHARGES DE PERSONNEL	38
NOTE 21 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	38
NOTE 22 – PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS NON COURANTES	38
NOTE 23 – AUTRE PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	39
NOTE 24 – IMPOT SUR LES RESULTATS	39
NOTE 25 – ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN	39
NOTE 26 – AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN, PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS	40
NOTE 27 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION	42
NOTE 28 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	42
NOTE 29 – EVENEMENTS POST-CLOTURE	43
NOTE 30 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	43
NOTE 31 – ETATS DE PASSAGE ENTRE LES COMPTES 2007 ETABLIS SELON LES PRINCIPES FRANCAIS ET LES NORMES IFRS	44

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
AU 31 DECEMBRE 2008

	31/12/2008	31/12/2008 Proforma (2)	31/12/2007 IFRS (1)
Chiffres d'affaires (notes 1.14 et 17)	60 608 509	70 299 270	37 890 506
Achats de marchandises et autres approvisionnements (note 18)	2 829 807	2 829 807	3 178 945
Marge brute	57 778 702	67 469 463	34 593 047
Autres produits	121 191	121 191	225 991
Charges externes (note 19)	38 935 233	45 569 903	22 815 919
Salaires et charges (note 20)	4 195 000	4 367 705	3 785 088
Autres charges	31 805	32 373	0
Impôts et taxes (note 21)	851 505	851 705	708 983
Dotations aux amortissements et provisions (nettes) (note 22)	598 382	723 179	98 131
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	13 287 970	16 045 791	7 529 431
Autres produits et charges non courants (note 23)	-1 124 528	-1 124 528	-870 621
RESULTAT OPERATIONNEL	12 163 442	14 921 263	6 658 810
Autres produits financiers (note 24)	550 272	623 913	660 682
Autres charges financières (note 24)	283 149	315 308	213 214
Charge d'impôt (note 25)	4 208 457	5 125 089	2 411 799
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	8 222 107	10 104 779	4 694 479
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0
RESULTAT NET	8 222 107	10 104 779	4 694 479
Intérêts minoritaires	0	0	0
RESULTAT NET PART DU GROUPE	8 222 107	10 104 779	4 694 479
Résultat net par action (en euros) (note 1.20)	2.90	3.56	1.93
Résultat net dilué par action (en euros) (note 1.20)	2.90	3.56	1.93

- (1) Les comptes au 31/12/2007 ne correspondent pas aux comptes publiés mais aux comptes sociaux de la société DREAMNEX retraités selon les règles et principes IFRS appliqués au 31/12/2008.
- (2) Se référer à la note 1.2

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008

	31/12/2008	31/12/2008 proforma (2)	31/12/2007 IFRS (1)
ACTIF			
Actifs non courants	51 867 438	52 261 712	15 052 338
Goodwill (note 5)	48 181 766	48 576 040	12 887 612
Autres immobilisations incorporelles (note 3)	1 293 945	1 293 945	856 432
Immobilisations corporelles (note 4)	873 152	873 152	185 719
Autres actifs financiers non courants (note 7)	1 454 163	1 454 163	1 094 575
Actifs d'impôts différés (note 23)	64 412	64 412	28 000
Actifs courants	26 033 036	26 033 036	24 687 091
Stocks et en-cours (note 8)	1 051 937	1 051 937	722 453
Clients (note 9)	3 915 252	3 915 252	1 234 357
Autres actifs courants (note 9)	2 959 566	2 959 566	2 186 621
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 10)	18 106 282	18 106 282	20 543 660
TOTAL ACTIFS	77 900 474	78 294 748	39 739 429
PASSIF : Avant répartition			
CAPITAUX PROPRES (tableau page 6)	40 603 984	40 998 258	25 217 318
Capital social (note 11)	464 870	464 870	399 429
Primes d'émission (tableau variation capitaux propres)	19 633 124	19 633 124	19 633 124
Autres réserves	12 283 883	10 795 485	490 286
Résultat net part du groupe	8 222 107	10 104 779	4 694 479
Intérêts minoritaires (note 12)	0	0	0
Passifs non courants	12 511 401	12 511 401	1 539 007
Passifs financiers non courants (note 15)	12 336 166	12 336 166	1 530 007
Avantages au personnel (note 14)	9 000	9 000	9 000
Passifs d'impôts différés (note 23)	166 235	166 235	0
Passifs courants	24 785 088	24 785 088	12 983 104
Passifs financiers courants (note 15)	7 582 673	7 582 673	1 646 415
Provisions part courante (note 13)	345 496	345 496	1 269 094
Fournisseurs et autres passifs courants (note 16)	14 933 047	14 933 047	7 771 295
Dettes fiscales et sociales (note 16)	1 897 395	1 897 395	1 661 525
Dettes d'impôt sur les sociétés (note 16)	26 478	26 478	634 775
TOTAL PASSIF	77 900 474	78 294 748	39 739 429

(1) Les comptes au 31/12/2007 ne correspondent pas aux comptes publiés mais aux comptes sociaux de la société DREAMNEX retraités selon les règles et principes IFRS appliqués au 31/12/2008.

(2) Se référer à la note 1.2

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En kilos Euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidés	Résultat de la période	Capitaux Propres /Gpe	Intérêts mino. Néant	Capitaux propres
Au 31 décembre 2006 IFRS	320	2 771	-501	2 096	4 686	Néant	4 686
Augmentation de capital en numéraire (1)	68	14 457			14 525		14 525
Frais d'augmentation de capital (1)		-405			-405		-405
Apports des titres THINK & OPEN (2)	11	2 871			2 882		2 882
Frais d'augmentation de capital (2)		-61			-61		-61
Affectation du résultat de l'exercice			2 096	-2 096	0		0
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle			-104		-104		-104
Résultat de l'exercice				4 694	4 694		4 694
Distributions effectuées			-1 000		-1 000		-1 000
Au 31 décembre 2007 IFRS	399	19 633	491	4 694	25 217	Néant	25 217
Apports des titres BESITE & ENJOY (3)	66		15 022		15 087		15 087
Frais d'augmentation de capital (3)			-302		-302		-302
Affectation du résultat de l'exercice			4 694	-4 694	0		0
Résultat consolidé de l'exercice				8 222	8 222		8 222
Distributions effectuées			-6 511		-6 511		-6 511
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle (note 1.13)			-1 163		-1 163		-1 163
Impact variation de périmètre			54		54		54
Au 31 décembre 2008	465	19 633	12 285	8 222	40 604	Néant	40 604

(1) L'augmentation de capital et la prime d'émission enregistrée, ainsi que les frais d'augmentation de capital imputés sur cette prime correspondent à l'introduction en bourse de la société Dreamnex en 2007.

(2) L'augmentation de capital et la prime de fusion, ainsi que les frais associés, correspondent à l'opération de fusion des sociétés Think Multimedia et Open-Axe réalisée au cours de l'exercice 2007.

(3) Ces opérations concernent l'acquisition des sociétés Enjoy & Besite (se référer à la note relative aux événements significatifs de la période) et correspondent aux éléments suivants :

- Augmentation de capital (émission d'actions nouvelles)
- Prime d'apports
- Frais d'augmentation de capital imputés en moins de la prime d'apport.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(En kilos Euros)	31/12/2008	31/12/2008 IFRS (1)	31/12/2007 IFRS (1)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	5 776	2 306	7 529
Amortissements et provisions (nettes)	338	0	98
RESULTAT BRUT OPERATIONNEL	6 114	2 306	7 627
<i>Variation du BFR</i>			
Variation des stocks	-293	-24	19
Variation des créances	188	1789	1736
Variation des dettes	693	817	2979
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	588	2 582	4 734
FLUX NETS GENERES PAR DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	6 702	4 888	12 361
Frais financiers (nets)	135	156	530
Impôt sur le résultat payé	-1 674	-720	-2 418
Opérations non courantes	-1 537	-275	243
FLUX NETS GENERES PAR L'ACTIVITE	3 626	4 049	10 716
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-214	0	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-121	0	0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	200	0	0
Acquisitions de ENJOY & BESITE	-46 467	-60	-6 970
Acquisitions d'autres immobilisations financières	0	-746	0
Remboursement d'immobilisations financières	67	785	1 322
FLUX NETS GENERES PAR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-46 535	-21	-5 648
Distribution mise en paiement	-3 097		-1 000
Augmentation/ (Diminution) des capitaux propres	14 785	14 120	14 059
Remboursement de comptes courants d'associés	-849	-300	0
Augmentation des comptes courants d'associés	18 403	0	1 992
Remboursement d'emprunts	-3	0	0
Acquisition d'actions propres	-963	8	7
FLUX NETS GENERES PAR LES ACTIVITES DE FINANCEMENT	28 276	13 828	15 058
Variation de périmètre	4 512		
Variation de trésorerie entrée dans le périmètre	7 878		
VARIATION DE LA TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE	-2 243	17 856	20 126
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à l'ouverture	20 543	417	417
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	18 300	18 273	20 543
VARIATION DE LA TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE	-2 243	17 856	20 126
<i>Disponibilités</i>	<i>17 556</i>	<i>10 307</i>	<i>18 156</i>
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	<i>789</i>	<i>7 966</i>	<i>2 387</i>
<i>Découvert</i>	<i>- 45</i>		
TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE	18 300	18 273	20 543

(1) L'application des normes IFRS n'a eu aucun impact significatif sur les tableaux de flux de trésorerie au 31/12/2007 et au 31/12/2008

ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

L'exercice a été marqué par les événements suivants :

- Acquisition des sociétés ENJOY et BESITE

Le 8 janvier 2008, DREAMNEX a signé un protocole d'accord pour l'acquisition des sociétés belges ENJOY et BESITE. L'acquisition porte sur 100% des parts des sociétés ENJOY et BESITE. L'activité d'ENJOY consiste en l'exploitation d'une plate-forme de mise en relation payante entre des internautes et des webcams. BESITE exploite une plate-forme de paiement multi solutions.

Le prix comporte une part de 67% en numéraire et de 33% en actions. Cette opération a fait l'objet d'un document E ayant obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers Française le 11 avril 2008. En date du 25 avril 2008, la société DREAMNEX a acquis la totalité des titres des sociétés ENJOY et BESITE.

Les titres de la société ENJOY ont été acquis pour un montant de 30 479 K€ selon les modalités suivantes :

- à concurrence de 20 421 K€ en numéraire dont 8 168 K€ comptant le jour de l'acquisition et le solde de 12 252 K€ en 3 annuités de 4 084 K€ payable les 29 avril 2009, 2010 et 2011.
- à concurrence de 10 058 K€ par voie d'échange de titres de la société DREAMNEX émis dans le cadre d'une augmentation de capital

Les titres de la société BESITE ont été acquis pour un montant de 15 240 K€ selon les modalités suivantes :

- à concurrence de 10 211 K€ en numéraire dont 4 084 K€ comptant le jour de l'acquisition et le solde de 6 127 K€ en 3 annuités de 2 042 K€ payable les 29 avril 2009, 2010 et 2011.
- à concurrence de 5 029 K€ par voie d'échange de titres de la société DREAMNEX émis dans le cadre d'une augmentation de capital

Le paiement des annuités restant dues est soumis à la condition de présence effective des anciens actionnaires de ces sociétés dans le groupe postérieurement à l'acquisition et au moment des dates anniversaires de paiement.

Le protocole d'accord prévoyait que le résultat net de la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 25 avril 2008 (date effective de la cession des titres) ne serait pas distribué et n'impacterait pas le prix d'acquisition. Le résultat net de cette période (différence entre les comptes pro forma et les comptes consolidés) reste acquis à DreamNex et a été comptabilisé en diminution du Goodwill.

- Litige lié à notre logiciel de messagerie instantanée spécialisé rencontres

Le 5 juin 2008, DreamNex a signé un accord amiable avec la société Carpe Diem Belgique, filiale de la société Rentabiliweb, dans le cadre du différend qui les opposait sur les logiciels de rencontre Yes Messenger et Weflirt. Cet accord a mis fin à toutes les procédures existantes et à venir concernant ce litige. Les modalités de l'accord sont soumises à une clause de confidentialité. Toutes les conséquences financières ont été comptabilisées au 31 décembre 2008.

- Fusion des sociétés Enjoy et Besite

Au 31 décembre 2008, la fusion des sociétés Enjoy et Besite est en cours. Cette fusion sera effective le 31 mars 2009. L'entité fusionnée portera le nom de DreamNex Belgique.

NOTE 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

La société DREAMNEX publie pour la première fois des comptes annuels consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2008 et dont le règlement d'adoption est paru au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Le groupe a analysé les normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRIC publiés et approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 et applicables au plus tard au 31 décembre 2008, ainsi que ceux publiés mais non encore approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2008.

Pour la présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2008, le groupe n'a appliqué aucune nouvelle norme par anticipation excepté IFRS8, « segments opérationnels », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

NOTE 1.1 – PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS

DREAMNEX a appliqué les règles spécifiques à une première adoption, telles que définies dans IFRS 1, qui détaille les modalités d'établissement des premiers états financiers en normes IFRS. Le principe général en est l'application rétrospective de toutes les normes en vigueur au 31 décembre 2008, les incidences des changements de principes comptables étant enregistrées en report à nouveau à la date de transition.

Compte tenu des traitements optionnels prévus par la norme IFRS 1, DREAMNEX n'a pas retenu l'option d'évaluer à la juste valeur ses immobilisations pour l'établissement de son bilan d'ouverture.

NOTE 1.2 – INFORMATIONS PRO FORMA

Des comptes pro forma du Groupe sont établis lorsque les acquisitions et/ou cessions entraînent une variation de plus de 25%. L'information pro forma présentée concerne les comptes de la société DREAMNEX, ainsi que les comptes des sociétés acquises au cours de l'exercice, à savoir ENJOY et BESITE, comme si celles-ci avaient été intégrées au 1^{er} janvier 2008.

NOTE 1.3 – PRESENTATION DE L'INFORMATION COMPARATIVE

Comptes comparatifs 2007 en normes IFRS

Une information financière comparative au titre de l'exercice 2007 a été établie selon le référentiel IFRS. Cette information a été préparée en appliquant aux comptes sociaux de la société DREAMNEX les normes et interprétations IFRS que la société DREAMNEX a appliquées pour la préparation de ses comptes consolidés au 31 décembre 2008.

Elle présente l'impact chiffré du passage aux IFRS sur :

- Le compte de résultat au 31 décembre 2007
- Le bilan au 31 décembre 2007

Les états de passage correspondants sont regroupés à la note 30 de la présente annexe.

NOTE 1.4 – PERIMETRES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés regroupent les comptes de DREAMNEX et des filiales, dans lesquelles cette dernière exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Entités contrôlées

Le contrôle exclusif est présumé exister lors de la détention par le groupe de plus de la moitié des droits de vote. Toutefois, il est possible de considérer que le contrôle exclusif est acquis avec un pourcentage de détention inférieur à 50 %, lorsque le groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise, de manière à tirer avantages de ses activités.

Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Cette méthode est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Entrée et sortie du périmètre de consolidation

Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au groupe, alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

NOTE 1.5 – DATE D'ARRETE DES COMPTES

Les comptes consolidés annuels sont établis à partir des comptes clos au 31 décembre 2008.

NOTE 1.6 – ELIMINATION DE CONSOLIDATION

Les résultats d'opérations intragroupe, tels que profits sur stocks, résultats de cession, dépréciation de titres consolidés et dépréciations de prêts à des sociétés consolidées, sont éliminés. Ces opérations sont également soumises à l'impôt sur les résultats.

Les dividendes et acomptes sur dividendes reçus par le groupe en provenance de sociétés consolidées sont annulés pour la détermination du résultat consolidé. Les dividendes sont en contrepartie portés dans les réserves consolidées.

Pour les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale, les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques, sont éliminés en totalité.

NOTE 1.7 – STRUCTURE DU BILAN CONSOLIDE

Conformément à la norme IAS 1, le groupe présente ses actifs et passifs dans le bilan selon le caractère courant ou non courant. Le caractère courant est rempli :

- Si le groupe s'attend à réaliser son actif ou à régler son passif dans les douze mois ou dans le cadre du cycle normal de son exploitation
- Si les actifs et passifs concernés sont détenus aux fins d'être négociés

NOTE 1.8 – REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Goodwill

Conformément à la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement est égal au total des justes valeurs à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, plus tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Si la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs ne peut être réalisée à la date d'arrêt des comptes, une affectation provisoire est effectuée qui conduit à la détermination d'un goodwill lui-même provisoire. L'affectation définitive est alors effectuée dans un délai maximum d'un an suivant la date de prise de contrôle.

Au 31 décembre 2008, un goodwill définitif relatif aux acquisitions des sociétés Enjoy et Besite a été calculé. L'affectation des actifs et des passifs qui a conduit à la détermination du goodwill est présentée en note 5.

Les goodwill (y compris les fonds de commerce) ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36, ils sont revus annuellement, pour s'assurer que leur valeur nette résiduelle n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable eu égard aux perspectives de retour sur investissement sur les sociétés considérées. Si une perte de valeur est constatée, une dépréciation est enregistrée dans le résultat opérationnel, en « autres produits et charges non courants ».

Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

Le Goowill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies comme les plus petits groupes d'actifs générant des entrées de cash-flows indépendants de ceux générés par d'autres groupes d'actifs. Conformément à son organisation opérationnelle et à sa segmentation, DreamNex estime avoir 3 activités répondant à la définition d'un UGT. Ces UGT sont présentés à la note 6 et la sectorisation est présentée à la note 17.

En application de la norme IAS 36, la valeur au bilan des immobilisations incorporelles, corporelles et des goodwill ne doit pas être supérieure à sa valeur recouvrable, laquelle s'entend comme la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et sa valeur d'utilité obtenue par actualisation des flux futurs de trésorerie que DreamNex s'attend à obtenir de l'actif considéré.

Cette valeur recouvrable, est revue à chaque clôture comptable.

Dans les comptes clos au 31 décembre 2008, la valeur actualisée des cash-flows futurs de toutes les UGT est supérieure à la valeur comptable des immobilisations incorporelles, corporelles, des goodwill ajusté du montant du besoin en fonds de roulement (BFR).

Pour la détermination de la valeur d'utilité, les prévisions de flux de trésorerie sont fondées sur des prévisions budgétaires. La valeur d'utilité est obtenue à partir des cash-flows actualisés des cinq années à venir en tenant compte d'un investissement de maintien et d'une valeur terminale égale à l'actualisation à l'infini des cash-flows au-delà de la cinquième année. Les flux de trésorerie sont actualisés sur la base du coût moyen pondéré du capital (WACC).

Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées sur la ligne « Perte de valeur » du compte de résultat et sont incluses dans le résultat opérationnel. Si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur d'origine de l'immobilisation, aucune reprise de perte de valeur n'est constatée sauf en cas de sortie de l'immobilisation concernée.

La société a réalisé un test de dépréciation de ses goodwill au 31 décembre 2008 et n'a pas constaté de perte de valeur.

Le goodwill est indiqué en note 5.

NOTE 1.9 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

- Des immobilisations acquises
- Des immobilisations incorporelles générées en internes

Les immobilisations acquises séparément sont comptabilisées initialement à leur coût de revient. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont constatées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles acquises sont généralement amorties sur leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie utile indéfinie, à savoir essentiellement les marques et les malis techniques de fusion, ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation lors de chaque clôture annuelle, ainsi que chaque fois qu'il existe une indication que la valeur comptable sera supérieure au montant recouvrable de l'actif correspondant. L'appréciation selon laquelle une immobilisation incorporelle donnée a une durée de vie utile indéfinie est réexaminée tous les ans pour déterminer si elle demeure justifiable. Lorsqu'une durée de vie indéfinie est redéfinie en durée de vie définie, le changement est comptabilisé comme s'il s'agissait d'un changement d'estimation.

Il est précisé que les marques générées en interne et autres éléments similaires en substance ne sont pas comptabilisés en immobilisations incorporelles conformément à la norme IAS 38. Les coûts engagés dans ce cadre sont comptabilisés intégralement en charge.

Les activités de développement lancées en interne sont valorisées et activées dans le respect des conditions de IAS 38 « immobilisations incorporelles », c'est-à-dire après avoir vérifié que les conditions suivantes :

- Faisabilité technique du projet
- Intention et capacité de mise en service
- Démonstration de l'utilité du développement réalisé et de sa capacité à générer des ressources
- Evaluation fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Les variations d'immobilisations incorporelles entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 sont décrites en note 3.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Les immobilisations corporelles amortissables sont amorties principalement selon le mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation, qui correspond en moyenne à :

- Matériels techniques 2 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatiques 2 à 3 ans
- Mobilier 2 à 5 ans

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et, donc, leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composants ayant des durées d'utilisation différentes, ceux-ci sont comptabilisés comme des éléments distincts dans les immobilisations corporelles.

Les profits et les pertes provenant de la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés par la différence entre les produits de cession et la valeur nette comptable de l'actif cédé et sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels.

Les variations d'immobilisations corporelles entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 sont décrites en note 4.

NOTE 1.10 – DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES – PERTE DE VALEUR

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque les événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur sur :

- Des immobilisations incorporelles
- Des immobilisations corporelles
- Des goodwill

Ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur d'usage d'un actif est le taux reflétant l'évaluation courante par le marché de la valeur temporelle de l'argent et du risque correspondant à l'actif.

La juste valeur d'un actif (diminué du coût de cession) reflète le montant qu'une entité pourrait obtenir à la date de clôture de l'exercice en vendant l'actif dans le cadre d'une transaction conclue aux conditions normales du marché entre partie informée et de gré à gré. S'il n'existe aucun marché actif, la juste valeur d'un actif est estimée en recourant à des modèles d'évaluation appropriés en fonction de la nature de l'actif.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants en résultat opérationnel. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les tests de dépréciation des actifs sont réalisés annuellement afin de tenir compte des données les plus récentes. Si des événements ou des circonstances internes ou externes, mettent en évidence des indices de perte de valeur, la fréquence des tests de dépréciation peut être révisée.

Goodwill

La société a retenu la méthode des Discounted Cash-Flows (« DCF ») plutôt que la méthode des comparables en raison de l'absence de sociétés comparables dans le secteur.

NOTE 1.11 – ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières (titres de participation non consolidés et autres titres de placement), les prêts et créances financières.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières et les concours bancaires. Les actifs et passifs financiers sont présentés au bilan en actifs ou passifs courants ou non courants selon que leur échéance est inférieure ou supérieure à un an.

Les dettes et créances d'exploitation ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie entrent dans le champ d'application de la norme IAS 39 ; ils sont présentés distinctement au bilan.

A. Prêts et autres immobilisations financières

Les prêts et créances financières sont évalués et comptabilisés au coût amorti diminué d'une éventuelle provision pour dépréciation.

Les intérêts reconnus au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés dans le poste « résultat financier » du compte de résultat.

B. Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti. Ces coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés au poste « Résultat financier » sur la durée de la dette financière.

C. Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise aucun instrument financier dérivé.

D. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués :

- de comptes séquestres pour 9 M€, placés en bons du trésor,
- de liquidités immédiatement disponibles et de placements à court terme et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Dépréciation des actifs financiers

A chaque date d'arrêté des comptes, le groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif. Si tel est le cas, le groupe estime la valeur recouvrable de l'actif et comptabilise une éventuelle perte de valeur en fonction de la catégorie d'actif concerné.

NOTE 1.12 – STOCKS

Les stocks et en-cours détenus par les sociétés du groupe sont évalués, conformément à la norme IAS 2, au plus bas de leur coût d'acquisition (méthode du prix moyen pondéré) ou de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Des dépréciations sont ainsi constatées, le cas échéant, pour ramener la valeur d'inventaire à une valeur probable de réalisation si cette dernière lui est inférieure.

La variation du montant des stocks entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 ainsi que le montant de la provision sur stocks au 31 décembre 2008 sont indiqués en note 8.

NOTE 1.13 – TITRES D'AUTOCONTROLE

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

La société détient des titres d'autocontrôle dans le cadre :

- de son contrat de liquidité
- et d'un programme de rachat d'actions propres

Le nombre d'actions propres détenus au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008 est indiqué à la note 11.

NOTE 1.14 – CHIFFRE D'AFFAIRES ET CREANCES CLIENTS

Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises et les revenus d'abonnement donnant accès aux services proposés sur les sites Internet du Groupe. Ces services proposés aux clients constituent une prestation continue dans le temps. Le revenu est reconnu prorata temporis sur une base journalière. A la clôture, la quote-part d'abonnement donnant accès aux sites Internet sur la période suivante est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Pour Enjoy et Besite, le chiffre d'affaires inclut le coût des prestations des webcams refacturées à l'euro prêt aux clients. Conformément à IAS 18, cette partie du chiffre d'affaires est reclassée en moins des coûts correspondants dans les comptes consolidés.

D'une manière générale, un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque :

- l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien
- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable (principe de mesurabilité)
- les éventuelles remises, ristournes et avantages sur ventes ont été déduits du revenu (principe de séparabilité)
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Le fait générateur de l'enregistrement comptable des ventes est en règle générale la livraison ou la réalisation de la prestation de services.

Pour toute créance client pouvant présenter un risque de non-recouvrement total ou partiel, une dépréciation est comptabilisée de manière à ramener la valeur nette de la créance à la valeur que le groupe escompte recouvrer.

Les dépréciations sont calculées au cas par cas. Aucun calcul statistique n'est utilisé.

Le détail de l'évolution du poste clients entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 ainsi que le montant de la dépréciation des créances clients au 31 décembre 2008 sont indiqués dans la note 9.

NOTE 1.15 – DETERMINATION DU RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le compte de résultat est présenté par nature des charges.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel corrigé des autres produits et charges non courants qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur survenue, à savoir :

- les pertes de valeur de goodwill et d'immobilisations constatées dans le cadre de tests de dépréciation selon IAS 36
- les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs de montants significatifs
- les profits et pertes de dilution
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'un montant significatif, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'intégration d'une nouvelle activité....)

NOTE 1.16 – INFORMATION SECTORIELLE

Information par secteurs d'activité, premier niveau d'information.

L'activité du Groupe DREAMNEX comprend trois branches principales d'activité :

- L'activité « Store » de ventes de marchandises
- L'activité « Rencontre » de ventes de prestations de service sous forme d'abonnements issues de l'exploitation de sites Internet de rencontres
- L'activité « divertissement » de ventes de prestations de service sous forme d'abonnements issues de l'exploitation de sites Internet à contenu

Le groupe n'avait auparavant que deux secteurs d'activités (la Boutique et le Divertissement) mais le rachat des sociétés Enjoy et Besite au 1^{er} semestre 2008 nous a amené à différencier la rencontre du divertissement. Ces 2 services sont différents par nature.

NOTE 1.17 – PROVISIONS

Une provision est définie comme un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Sa comptabilisation résulte du fait que, d'une part, le groupe a une obligation (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé et que, d'autre part, il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Par ailleurs, le montant de l'obligation est estimé de façon fiable en l'état des informations à disposition du groupe lors de l'établissement des comptes consolidés.

L'évolution des provisions entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 est indiquée en note 13.

NOTE 1.18 – RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le groupe participe à des régimes de retraites.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les obligations du groupe sont calculées annuellement par un actuaire indépendant en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel.

Ces régimes n'étant pas financés, le Groupe a constitué une provision pour cette obligation.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

NOTE 1.19 – IMPÔTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt exigible de l'exercice des différentes sociétés intégrées
- l'impôt différé résultant de l'existence de décalages temporaires :
 - entre la base imposable et le résultat comptable de chaque société intégrée
 - lié aux retraitements apportés aux comptes des sociétés consolidées pour les mettre en harmonie avec les principes comptables du groupe.
 - lié aux retraitements de consolidation

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur l'ensemble des différences temporaires existant à la clôture de l'exercice (conception étendue) en tenant compte du taux d'impôt en vigueur à cette même date ou, s'il est connu, du taux d'impôt pour l'exercice à venir. Les impositions différées antérieures sont réévaluées selon le même principe (méthode du report variable).

NOTE 1.20 – RESULTAT PAR ACTION

Conformément à IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation en début de période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps. Le résultat dilué par action est ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives. Ces dernières résultent de l'hypothèse de conversion d'instruments convertibles, d'exercice d'options ou de bons de souscription d'actions, ou d'émission d'actions.

Au 31 décembre 2008, le Groupe n'a émis aucun instruments de capitaux pouvant conduire à une dilution du résultat par action.

NOTE 1.21 – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Il n'existe aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions en cours au sein du Groupe.

NOTE 1.22 – ESTIMATIONS ET INCERTITUDES

L'établissement d'états financiers selon le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations incorporelles, les goodwill, les autres actifs non courants, les provisions pour risques et charges et les impôts différés.

Les hypothèses, qui sous-tendent ces estimations, ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Certains principes font appel au jugement de la Direction du Groupe dans le choix des hypothèses adoptées pour le calcul d'estimations financières, lesquelles comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude. Ces estimations s'appuient sur des données historiques comparables et sur différentes hypothèses qui, au regard des circonstances, sont considérées comme les plus raisonnables et les plus probables.

Incertitudes relatives à la crise financière :

L'exercice 2008 a été marqué par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2008 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement immédiat, notamment pour la valorisation des investissements, placements, l'appréciation des écoulements probables de stocks ou la recouvrabilité des créances commerciales. Les actifs dont la valeur s'apprécie par rapport à des perspectives à plus long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique et financière dont la durée serait limitée dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant toutefois ceux prévalant sur le marché à la date de clôture.

La Direction présente ci-après les principes comptables utilisés par le Groupe lors de la préparation des états financiers consolidés, qui impliquent l'exercice de son jugement et le recours à des estimations, et ayant un impact significatif sur les états financiers en IFRS.

Immobilisations incorporelles et corporelles à durée de vie définie

Le Groupe a recours à des estimations et doit utiliser certaines hypothèses visant à (i) évaluer la durée de vie attendue des actifs afin de déterminer leur durée d'amortissement et (ii) constater le cas échéant, une dépréciation sur la valeur au bilan de toute immobilisation.

Les estimations utilisées pour déterminer la durée de vie attendue des immobilisations sont appliquées par toutes les entités du Groupe.

Dans le but de s'assurer de la correcte valorisation au bilan de ses actifs, le Groupe revoit de manière régulière certains indicateurs qui conduiraient, le cas échéant, à réaliser un test de dépréciation.

Le calcul de la valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut obliger le Groupe à recourir à l'utilisation d'estimations, à déterminer le montant des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'un groupe d'actifs, ainsi que le taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actualisée de ces flux.

Tout changement négatif affectant les performances opérationnelles ou le montant des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif pris individuellement ou de groupe d'actifs affecterait la valeur recouvrable de ces actifs pris individuellement ou de ces groupes d'actifs et, par conséquent, pourrait conduire à enregistrer une perte de valeur sur les montants au bilan des actifs concernés.

Tests de dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les projets de développement en cours font l'objet de test de dépréciation chaque année à la clôture, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue. Ces tests de dépréciation requièrent l'utilisation d'hypothèses qui sont définies par la Direction du Groupe.

La Direction du Groupe estime que la réalisation de tests annuels est sujette à estimation et jugement car la détermination des valeurs recouvrables suppose l'utilisation d'hypothèses en ce qui concerne :

- la détermination des taux d'actualisation nécessaires à l'actualisation des flux de trésorerie générés par les actifs ou par les unités génératrices de trésorerie
- la détermination des flux de trésorerie opérationnels futurs, de même que leur valeur terminale et
- l'estimation de la marge opérationnelle liée à ces actifs pour les périodes futures concernées

Les hypothèses utilisées par le Groupe pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs s'appuient sur l'expérience passée ainsi que sur des données externes. Pour les taux de croissance futures des revenus générés par un actif spécifique, les taux de marges opérationnelle et les flux de trésorerie opérationnels générés par un actif spécifique, le Groupe a utilisé les budgets de chaque entités servant de base à l'estimation des flux de trésorerie pour les cinq prochaines années. Pour les périodes suivantes, les hypothèses de la cinquième année sont reconduites.

Impôts différés

La valeur recouvrable des actifs d'impôts différés est revue chaque année. Cette valeur est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

La Direction du Groupe doit par conséquent identifier les impôts différés actifs et passifs et déterminer le montant des impôts différés actifs comptabilisés. Lorsqu'une filiale a enregistré récemment des pertes fiscales, l'existence d'un bénéfice imposable dans le futur est supposée improbable, à moins que la reconnaissance d'un impôt différé actif soit justifiée par :

- des pertes liées à la survenance de circonstances exceptionnelles qui ne se renouvelleront pas dans un avenir proche et /ou
- la perspective de gains futurs

Avantages postérieurs à l'emploi

La détermination par le Groupe de la provision pour retraite et avantages assimilés et la charge correspondante dépend d'hypothèses utilisées par les actuaires afin de déterminer ces montants. Ces hypothèses sont décrites dans la note 14 des états financiers consolidés du Groupe et incluent notamment le taux d'actualisation et le taux d'évolution des salaires. Ces hypothèses, retenues pour le calcul des engagements de retraites et avantages assimilés sont déterminées en s'appuyant sur l'expérience du Groupe et sur des données externes.

NOTE 1.23 – EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES DE MARCHES ET DE LIQUIDITE

Risque de crédit

Selon la norme IFRS 7, le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations.

Les produits et services proposés par le Groupe sont destinés au grand public (personnes majeures), et la quasi-totalité de son chiffre d'affaires est réalisé avec un portefeuille de clients particuliers individuels. La base clients est large et diversifiée, elle comporte des individus d'âge, de caractéristiques et de lieu géographique très variés. Le risque de dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un type de client spécifique est donc très faible.

Le Groupe réalise une petite partie de son chiffre d'affaires auprès d'entreprises, dans le cadre de vente en gros de produits. Si cette activité venait à se développer, le Groupe pourrait être plus exposé aux risques d'encours clients.

La majorité des ventes étant réalisée par carte bancaire, le Groupe est exposé au risque d'impayés de ses clients. Les consommateurs peuvent assez facilement faire annuler leur transaction par carte bancaire en évoquant auprès de leur banque une utilisation frauduleuse de leur carte. Dans le cadre de la vente de produits physiques, le taux d'impayés est faible, en moyenne de 0.08%. Dans le cas de la vente de contenus numériques, le Groupe est plus exposé à ce risque que les marchands de produits physiques, car la transmission d'une adresse postale réelle et complète n'est pas nécessaire. Le taux d'impayés sur cette activité est ainsi plus élevé, mais en constante baisse, suite aux efforts du Groupe pour le réduire. Le Groupe est exposé à un risque d'augmentation du taux d'impayés, ce qui aurait un effet défavorable sur ses résultats et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Afin de réduire ce risque d'impayés, le Groupe fait appel à des prestataires extérieurs spécialisés dans le paiement électronique. Chaque transaction est analysée par le prestataire, afin d'écarter les transactions susceptibles d'être annulées par le porteur de la carte. Le Groupe a parallèlement mis en place une cellule recouvrement, qui permet de recouvrer une partie des impayés injustifiés.

Risque de change

Le Groupe se trouve exposé au risque de change sur la partie du chiffre d'affaires réalisée par le biais de prestataires de paiement sécurisé implantés hors zone euro. Les sommes encaissées par ces prestataires sont reversées au Groupe en dollars américains. Le Groupe peut se retrouver exposé à

un perte financière dans l'hypothèse où la parité entre l'euro et le dollar américain viendrait à changer fortement entre le moment où les transactions sont enregistrées et le moment où les sommes sont reversées, ce délai variant d'un prestataire à l'autre.

Par ailleurs, le Groupe réalise une faible partie de ses achats de produits en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar sont répercutées sur les prix de vente des produits. Cependant, une variation importante à la hausse du dollar pourrait induire une hausse des prix importants des produits proposés par le Groupe, et avoir un impact néfaste sur ses ventes, et réduire le résultat du Groupe.

Le Groupe réalise une majeure partie de ses achats de contenus en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar ne peuvent être directement répercutées sur le prix de l'abonnement global. Une variation pourrait induire une hausse des dépenses de contenus et réduire le résultat du Groupe mais néanmoins cette variation n'aura pas d'impact significatif à l'échelle du groupe..

Risque de liquidité et de taux d'intérêt

Le Groupe n'utilise pas de ligne de crédit, n'a pas contracté d'emprunt bancaire, et dispose d'une trésorerie structurellement largement positive. Il est donc peu exposé au risque de liquidité, et n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

Le Groupe a des dettes financières envers les anciens actionnaires des sociétés Think Multimedia, Self Telecom, Open Axe, Enjoy et Besite. Le détail des ses dettes ainsi que leur échéancier est présenté à la note 15.

Risque actions

Le Groupe place ses liquidités sur des placements sans risques et garantis (bons du trésor français, compte à terme, SICAV monétaire), il n'est donc pas significativement exposé au risque lié à une fluctuation des marchés boursiers.

Risques liés à la crise financière

Le Groupe a pris plusieurs mesures pour se couvrir contre les risques liés à la crise financière.

Afin de se couvrir contre le risque de faillite d'un établissement financier :

- une partie de sa trésorerie (9 M€ au 31/12/2008) est placée en bons du trésor français. (à noter que cette trésorerie est séquestrée) ;
- le reste de la trésorerie est réparti entre plusieurs banques.

NOTE 2 – ANALYSE DES VARIATIONS DE PERIMETRE

SOCIETES	Forme juridique	% intérêt 2007	% intérêt 2008	Méthode Conso. 2008
BESITE	Sprl	0%	100%	IG
ENJOY	Sprl	0%	100%	IG
DREAMNEX GmbH	GmbH	100%	100%	IG
DNX NETWORK	Sarl	0%	100%	IG

Au cours de l'exercice 2008, les évolutions suivantes ont eu lieu :

- Les sociétés BESITE & ENJOY : acquisition de ces sociétés en date du 25 avril 2008 pour un prix de 45 720 K€ hors frais externes liés à cette acquisition, ventilé de la manière suivante :
 - 15 088 K€ par échange de titres
 - 30 632 K€ par paiement en numéraire selon l'échéancier suivant : 40% à la signature du protocole (9 janvier 2008) puis le solde payable par tiers à chaque date anniversaire de l'acquisition. Aucun intérêt financier ne sera versé aux cédants sur la part du prix payé
- La société DNX Network : création de cette société au cours du 4^{ème} trimestre 2008. Cette société n'a pas encore d'activité opérationnelle au 31 décembre 2008.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En Euros)	31/12/2007	Augmen- tations	Diminutions	Variation périmètre	31/12/2008
Frais d'établissement	-			28 843	28 843
Fonds de commerce et goodwill	762 337				762 337
Concessions, brevets, licences et logiciels	139 424	51 521		430 185	621 130
Frais de développement	167 698	198 507			366 205
Immobilisations incorporelles en cours	32 550		32 550		-
Total valeurs brutes	1 102 009	250 028	32 550	459 028	1 778 515
Provision dépréciation des frais dvt	99 519		34 509	174 868	239 878
Amortissements frais d'établissement				784	784
Amortissements concessions, brevets licences et logiciels	79 902	24 324			104 226
Amortissements frais de développement	66 156	73 526	-		139 682
Total amortissements et pertes de valeur	245 577	97 850	34 509	175 652	484 570
Total valeurs nettes	856 432	152 178	- 1 959	283 376	1 293 945

Fonds de commerce

DREAMNEX a acquis un fonds de commerce en 2003 pour un montant de 757 K€. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation sur ce fonds de commerce.

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En Euros)	31/12/2007	Augmen- tations	Diminutions	Variation périmètre	31/12/2008
Installations techniques, matériel et outillage	10 515		10 512	1 281 149	1 281 149
Autres Immobilisations corporelles	424 769	126 899	18 607	306 088	839 149
Total valeurs brutes	435 284	126 899	29 119	1 587 237	2 120 298
Amortissements installations techniques matériel et outillage	2 879	781	3 660	773 038	773 038
Amortissements autres immobilisations incorporelles	246 683	111 602	4 235	120 059	474 109
Total amortissements et pertes de valeur	249 562	112 383	7 895	893 097	1 247 147
Total valeurs nettes	185 722	14 516	21 224	694 140	873 151

NOTE 5 – GOODWILL

(En Euros)	31/12/2007	Augmen- tations	Diminutions	31/12/2008
Sociétés fusionnées	12 887 612		200 000	12 687 612
ENJOY & BESITE		35 494 154		35 494 154
Total valeurs brutes	12 887 612	35 494 154	200 000	48 181 766
Perte de valeur				
Total amortissements et pertes de valeur				
Total valeurs nettes	12 887 612	35 494 154	200 000	48 181 766

1. Goodwill sociétés fusionnées

Les goodwills des sociétés fusionnées s'élèvent à 12 687 K€. Il s'agit de goodwills constatés lors de l'absorption par la société DREAMNEX des sociétés : SELF TELECOM (en 2006) puis de THINK MULTIMEDIA et OPEN AXE (en 2007). Ces fusions ont toutes été réalisées à la valeur nette comptable avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006 pour SELF TELECOM et au 1^{er} janvier 2007 pour OPEN AXE et THINK MULTIMEDIA. Ces goodwills constituent des actifs incorporels représentatifs de la valeur des fonds de commerce apportés à la société DREAMNEX. Au 31 décembre 2008, ces valeurs sont justifiées. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation.

Ces goodwills sont répartis de la manière suivante :

• Goodwill SELF TELECOM	4 445 K€
• Goodwill THINK MULTIMEDIA	6 771 K€
• Goodwill OPEN AXE	1 471 K€
• TOTAL	12 687 K€

Le fonds de commerce « KDO du jour », acquis lors de la fusion avec la société THINK MULTIMEDIA, a été cédé au cours de l'exercice pour une valeur de 200 K€. Le goodwill a été réduit à due concurrence.

2. Goodwill Enjoy & Besite

L'écart d'acquisition a été déterminé sur la base d'une situation établie en date du 30 avril 2008, considérant qu'une situation nette au 30 avril 2008 n'est pas significativement différente de celle du 25 avril 2008, date de prise de contrôle des entités.

L'écart d'acquisition se décompose de la manière suivante :

En milliers d'Euros	
Coût d'acquisition	46 557
Prix de base	45 720
Honoraires d'acquisition	807
Impact de la juste valeur des titres remis en échange	1 630
Impact de l'actualisation de la dette d'acquisition	- 1 600
Situation nette d'ouverture retraitée aux normes IFRS à la date de prise de contrôle	11 063
Détail des actifs et passifs acquis :	
Immobilisations incorporelles	118
Immobilisations corporelles	748
Immobilisations financières	705
Stocks et en cours	3
Clients	3 484
Autres actifs courants	6 325
Trésorerie et équivalents	7 253
Total actifs acquis	18 636
Passifs d'impôts différés	15
Passifs financiers courants	2 300
Autres passifs courants	5 258
Total passifs acquis	7 573
Total actifs nets acquis	11 063
Goodwill	35 494

La constatation du goodwill de 35 494 K€ comprend l'impact du traitement comptable préconisé par IFRS 3 sur l'opération d'apport des titres BESITE et ENJOY. Celle-ci impose de comptabiliser l'apport sur la base de la juste valeur des titres remis en contrepartie de cet apport au jour de la remise des titres, soit le 25 avril 2008. Cette juste valeur correspond au cours du jour.

Ce traitement a pour conséquence la mise en évidence d'un goodwill de 35 494 K€ dont 1 630 K€ proviennent de la différence entre la valeur des titres au 25 avril 2008 (41,73 €) et la valeur des titres définie au contrat (37,81 €).

Ce goodwill de 35 494 K€ correspond à la capacité d'ENJOY et BESITE à développer et à vendre leurs produits et aux profits futures qui en résulteront. Aucune dépréciation n'a été par conséquent enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2008.

NOTE 6 – Unités Génératrices de Trésorerie

Tous les goodwill ainsi que les autres actifs immobilisés et le besoin en fonds de roulement ont été alloués à des unités génératrices de trésorerie (UGT) au 31/12/2008.

Le Groupe a identifié 3 secteurs d'activités et donc 3 unités génératrices de trésorerie. Ces secteurs d'activités correspondent à ceux retenus dans le reporting interne du groupe.

Les 3 secteurs / UGT sont les suivants :

- UGT 1 : Activité Boutique / Store : vente de produits physiques via Internet.
- UGT 2 : Activité Rencontre / Dating : service de rencontre par abonnements.
- UGT 3 : Activité Divertissement / Entertainment : ventes de contenus destinés à une population adultes (photos, vidéos, webcams).

En raison des incertitudes liées à la crise financière et à son impact sur l'activité du Groupe en 2009, le Groupe a pris des hypothèses prudentes pour évaluer les cash-flows futurs de ses UGT et la valeur recouvrable de ces mêmes UGT au 31 décembre 2008.

Le WACC utilisé pour l'actualisation des flux futurs de trésorerie s'élève à **12%** au 31 décembre 2008.

En M€.	VNC au 31/12/2008	Valeur résiduelle au 31/12/2008
Actifs incorporels valorisés à la valeur d'utilité	41.5	83.1

Analyse de sensibilité

Si nous avons utilisé un taux de WACC de 11%, la valeur résiduelle se serait élevée à 91.7M€.

Si nous avons utilisé un taux de WACC de 12% ; la valeur résiduelle se serait élevée à 76.0 M€.

Si nous avons utilisé un taux de WACC à 15%, la valeur résiduelle se serait élevée à 65.2 M€.

Il n'y a pas lieu de constater de dépréciation des actifs incorporels liés à ces UGT au 31 décembre 2008.

NOTE 7 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(En Euros)	31/12/2007	Augmen- tations	Diminutions	Variation périmètre	Autres mouvements	31/12/2008
Titres immobilisés non consolidés	27 600	798		- 27 500		8 898
Créances rattachées à des participations non consolidées	26 537		18 864			7 673
Prêts aux salariés	30 303	900				31 203
Autres immobilisations financières	1 553 919	245 060	29 481	592 721	-459 067	1 903 612
Total valeurs brutes	1 638 359	246 060	48 345	565 221	-459 067	1 942 918
Dépréciations des créances rattachées	26 537		18 864			7 673
Dépréciation des titres non consolidés	100					100
Dépréciation des autres immobilisations financières	517 147		36 158			480 989
Total des dépréciations	543 784		55 022			488 806
Total Immobilisations financières	1 094 575	246 758	6 677	565 221	-459 067	1 454 524

Les autres mouvements correspondent à des reclassements de poste à poste induits par les normes IFRS.

Les autres actifs non courants comprennent principalement :

- Des titres immobilisés non consolidés, à savoir :

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenu en pourcentage
Filiales Dreamnex UK	798 €	100 %
Participations (10 à 50% du capital détenu) SCI Duranne	100 €	10 %

Ces deux sociétés n'ont aucune activité au 31 décembre 2008. Une avance de 8 K€ a été consentie à la SCI Duranne.

- Les autres immobilisations financières sont constituées par les dépôts de garantie liés au risque d'impayés concernant les mandats de gestion des encaissements réalisés à distance pour le compte du Groupe (1 554 K€). A ce jour, l'ensemble des dépôts de garantie n'a pas été remboursé.

Une provision de 8 K€ a été constituée sur l'avance accordée par la Société à la SCI Duranne. Le projet pour lequel la SCI Duranne a été créé, n'ayant pu aboutir, la créance a été provisionnée à hauteur des frais engagés par cette société au moyen de l'avance accordée par la Société.

Les autres provisions pour dépréciation sont relatives à des dépôts de garantie liés au risque d'impayés concernant les mandats de gestion des encaissements réalisés à distance pour le compte de la société et pour lesquels il existe un risque sur leur recouvrabilité.

NOTE 8 – STOCKS ET EN-COURS

(En Euros)	31/12/2008		Net	31/12/2007
	Brut	Dépréciation		
Marchandises, produits intermédiaires et finis	1 088 030	36 093	1 051 937	722 453
Total stocks et en-cours	1 088 030	36 093	1 051 937	722 453

NOTE 9 – CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

(En Euros)	31/12/2008		Net	31/12/2007
	Brut	Dépréciation		
Créances clients et comptes rattachés	4 065 942	150 689	3 915 253	1 234 357
Créances fiscales	1 133 842		1 133 842	444 372
Débiteurs divers	1 016 377		1 016 377	508 196
Charges constatées d'avance	809 345		809 345	1 234 053
Total Clients et autres actifs courants	7 025 506	150 689	6 874 817	3 420 978

Le poste « créances fiscales » est essentiellement constitué par des comptes de TVA à récupérer.

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement aux sommes à encaisser auprès des organismes mandatés pour gérer les règlements des ventes réalisées à distance par le Groupe

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux charges d'affiliés directement rattachables aux abonnements facturés d'avance.

Toutes les créances sont à court terme (échéance 31 mars au maximum).

NOTE 10 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(En Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Liquidités et équivalents de liquidités	16 106 868	18 156 446
Valeurs mobilières de placement	1 999 414	2 387 214
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 106 282	20 543 660

Le poste « Trésorerie » est constitué des liquidités en compte courant bancaire et des valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM, Sicav, FCP de trésorerie à court terme) non risquées.

Le poste « Trésorerie » comprend deux comptes nantis d'un montant total de 9 077 K€ au 31 décembre 2008 au profit des anciens actionnaires des sociétés ENJOY et BESITE pour garantir le paiement échelonné du solde du prix d'acquisition des titres. La rémunération de ce compte est partagée à part égale entre DREAMNEX et les anciens actionnaires des sociétés ENJOY et BESITE.

NOTE 11 – CAPITAL SOCIAL

(En Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Montant du capital social	464 870	399 428
Nombre d'actions émises	2 834 574	2 435 541
Ventilation des actions en fonction du droit de vote		
- dont actions à droit de vote double (*)	1 004 812	1 507 414
- dont actions à droit de vote simple	1 793 631	928 127
Nombre d'actions propres	36 132	2 729

(*) afin de remplir les conditions d'attribution du droit de vote double, l'actionnaire doit être inscrit dans les livres depuis plus de trois ans.

NOTE 12 – TABLEAU DE VARIATION DES INTERETS MINORITAIRES

Il n'existe aucun intérêt minoritaire au sein du Groupe.

NOTE 13 – PROVISIONS

a – Provisions par échéance et par catégorie

(En Euros)	Courant	Non courant	31/12/2008	31/12/2007
Provision pour perte de change	126 673		126 673	145 629
Provision pour frais d'impayés	217 000		217 000	113 000
Provision pour litige				802 000
Provision pour impôts	1 823		1 823	208 464
Total	345 496		345 496	1 269 093

Au 31 décembre 2008, les provisions sont constituées :

- d'une provision pour perte de change de 126 673 €.
- d'une provision pour risque d'impayés à venir et d'une provision pour frais d'impayés d'un montant global de 217 000 €. Cette provision a été calculée sur la base d'une méthode statistique en fonction d'un taux d'impayé réel moyen effectivement constaté.
- d'une provision pour charge d'impôt de 1 823 € (se référer à la note 29).

b – Variation des provisions

(En Euros)	31/12/2007	Dotations	Reprises*	31/12/2008
Litiges et risques divers	1 269 093	406 194	1 329 791	345 496
Total	1 269 093	406 194	1 329 791	345 496

* Dont 1 120 151 € consommés

NOTE 14 – ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

a – Description des régimes

Les salariés du groupe DREAMNEX bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congés maladie, participation aux bénéfices) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnités de fin de carrière, régimes de retraites complémentaires notamment).

Les avantages postérieurs à l'emploi sont attribués soit par des régimes à cotisations définies, soit par des régimes à prestations définies.

- **Régimes à cotisations définies**

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC, fonds de pension à cotisations définies).

- **Régimes à prestations définies**

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à constitution de provision.

L'évaluation des engagements de retraites et assimilés (DBO : Defined Benefit Obligation) pour la société française est conforme à la méthode des unités de crédits projetés en tenant compte des hypothèses actuarielles et des statistiques propres à la société française.

Pour le groupe, les principaux régimes à prestations définies concernent principalement les indemnités de fin de carrière en France.

(En Euros)	<1 an	>1 an	Total 12/2008	31/12/2007
Engagements de retraites et assimilés (€)		9 000	9 000	9 000
TOTAL		9 000	9 000	9 000

Les filiales belges n'ont pas d'obligations vis-à-vis de leurs salariés.

b – Hypothèses actuarielles au 31/12/2008

Les hypothèses actuarielles sont revues chaque année. Pour l'exercice 2008, il a été maintenu la provision déterminée au 31.12.2007 selon les hypothèses suivantes :

	France
Age de départ à la retraite (*)	65 ans
Modalité de départ à la retraite	Départ volontaire
Table de mortalité	TGH/TGF 05
Taux d'inflation	2%
Taux de charges sociales	45%
Taux d'actualisation	5.25%

(*) Ces hypothèses sont cohérentes avec la loi Fillon du 21.08.2003 et la loi de financement de la sécurité sociale 2008

NOTE 15 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Endettement courant et non courant

(En Euros)

DETTE FINANCIERE NON COURANTE	31/12/2008	31/12/2007
Entre 1 & 5 ans	12 336 166	1 530 007
Plus de 5 ans		
TOTAL DES DETTES FINANCIERES NON COURANTES	12 336 166	1 530 007
DETTE FINANCIERE COURANTE	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts et dettes financière à moins d'un an	7 581 064	1 631 000
Concours bancaires	1 609	14 489
Mobilisations de créances		
Intérêts courus		926
TOTAL DES DETTES FINANCIERES COURANTES	7 582 673	1 646 415

Sur les 7 581 K€ dus à moins d'un an :

- il n'y a aucune dette à échéance inférieure à 1 mois,
- 731 875 € avec une échéance comprise en 1 mois et 3 mois,
- 6 849 189 € avec une échéance comprise entre 3 mois et 1 an.

Les dettes financières courantes correspondent principalement à la partie du prix d'acquisition des titres SELF TELECOM, OPEN AXE, THINK MULTIMEDIA, ENJOY et BESITE payable à terme et de manière échelonné aux actionnaires de ces sociétés devenus salariés de DREAMNEX. Le règlement des différentes échéances est conditionné à la présence desdits salariés dans la société au moment du versement. Ces comptes courants ne sont pas rémunérés.

NOTE 16 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

(En Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Fournisseurs	11 765 886	4 768 844
Dettes sociales	724 473	646 939
Dettes fiscales	1 171 550	1 014 586
Dettes d'impôt sur les sociétés	26 478	634 775
Autres passifs courants	188 219	102 648
Produits constatés d'avance	2 980 313	2 899 803
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS	16 856 919	10 067 595

(En Euros)	< 1 mois	1 mois > < 3 mois	3 mois > < 1 an	> 1 an	31/12/2008
Fournisseurs	5 293 101	6 472 785	0	0	11 765 886
Dettes sociales	400 996	183 167	140 310	0	724 473
Dettes fiscales	1 057 093	106 679	7 778	0	1 171 550
Dettes d'impôt sur les sociétés	0	0	26 478	0	26 478
Autres passifs courants	88 219	100 000	0	0	188 219
Produits constatés d'avance	2 227 054	753 259	0	0	2 980 313
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS	9 066 463	7 615 890	174 566	0	16 856 919

NOTE 17 – INFORMATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITE

Au 31 décembre 2008 et en application de la norme IFRS 8, le Groupe a identifié 3 secteurs d'activités. Ces secteurs d'activités correspondent à ceux retenus dans le reporting interne du groupe.

Les 3 secteurs sont les suivants :

- Activité Boutique / Store : vente de produits physiques via Internet.
- Activité Rencontre / Dating : service de rencontre par abonnements.
- Activité Divertissement / Entertainment : ventes de contenus (photos, vidéos, webcams).

Ces activités correspondent aux 3 grandes familles de produits et services commercialisés par DreamNex.

Le groupe n'avait auparavant que deux secteurs d'activités (la Boutique et le Divertissement) mais le rachat des sociétés Enjoy et Besite au 1^{er} semestre 2008 nous a amené à différencier la rencontre du divertissement. Ces 2 services sont différents par nature.

a – Compte de résultat par secteurs d'activité

En Milliers d'Euros	Store	Rencontre	Divertissement	Total
Chiffre d'affaires	8 042	6 017	46 549	60 608
Coût des ventes	5 163	2 741	29 587	37 491
MARGE BRUTE	2 879	3 276	16 962	23 117
Charges sectorielles	1 923	1 096	6 810	9 829
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	956	2 180	10 152	13 288

b – Actifs par secteurs d'activité

En Milliers d'Euros	Store	Rencontre	Divertissement	Total
Actifs non courants	317	321	51 229	51 867
Goodwill			35 494	35 494
Immobilisations incorporelles		84	13 898	13 982
Immobilisations corporelles	116	87	671	873
Immobilisations financières	192	144	1 117	1 454
Actifs d'impôts différés	8	6	49	64
Actifs courants	4 359	2 480	19 194	26 033
Stocks et en-cours	1 052			1 052
Créances clients et autres créances	910	683	5 282	6 875
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 397	1 798	13 912	18 106
TOTAL DES ACTIFS	4 675	2 801	70 423	77 900

c – Passifs par secteurs d'activité

En Milliers d'Euros	Store	Rencontre	Divertissement	Total
Passifs non courants	10	8	12 493	12 511
Emprunts et dettes financières			12 336	12 336
Provisions et IDR	1	1	7	9
Passifs d'impôts différés	9	7	150	166
Passifs courants	2 277	1 708	20 800	24 785
Emprunts et dettes financières			7 583	7 583
Provisions	46	34	265	345
Fournisseurs et autres passifs courants	2 231	1 674	12 952	16 857
TOTAL DES PASSIFS	2 287	1 715	33 294	37 296

NOTE 18 – ACHATS DE MARCHANDISES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS

Les achats de marchandises et autres approvisionnements sont exclusivement constitués des achats de marchandises, des frais annexes et de la variation de stocks. Ils s'élèvent à 2 830 K€ au 31 décembre 2008, contre 3 179 K€ au 31 décembre 2007.

NOTE 19 – CHARGES EXTERNES

(En Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Commissions d'affiliés et publicité	30 399 307	16 764 266
Coût du paiement sécurisé	2 302 345	1 855 967
Autres charges externes	6 233 581	4 195 686
TOTAL	38 935 233	22 815 919

NOTE 20 –CHARGES DE PERSONNEL

(En Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Rémunération du personnel	3 096 660	2 732 945
Charges sociales	1 089 309	1 052 143
Autres charges de personnel	9 031	0
TOTAL	4 195 000	3 785 088

Les effectifs inscrits se répartissent géographiquement comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
France	45	38
Europe (hors France)	11	
TOTAL	56	38

NOTE 21 – IMPOTS ET TAXES

(En Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Taxes sur les salaires	58 926	53 312
Autres impôts et taxes fiscales	792 579	655 671
TOTAL	851 505	708 983

NOTE 22 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

(En Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Amortissements	402 356	127 883
Mouvement net des provisions	196 026	- 38 752
Mouvement net des engagements de retraites et assimilés	0	9 000
TOTAL	598 382	98 131

NOTE 23 – PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS NON COURANTES

(En Euros)	Produits	Charges	Net 31/12/2008	Net 31/12/2007
Cessions d'immobilisations	221 269	221 224	45	- 107
Dotations & reprises s/ amort. & provisions	1 201 671	158 521	1 043 150	- 1 109 983
Litiges		1 440 155	- 1 440 155	
Autres charges et produits non courants	6 612	734 180	- 727 568	239 469
TOTAL	1 429 552	2 554 080	- 1 124 528	- 870 621

NOTE 24 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(En Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	320 810	526 794
Gains de changes	28 476	15 153
Autres produits financiers		303
Reprise sur provision dépréciation des immobilisations financières	200 986	118 432
Total des produits financiers	550 272	660 682
Charges d'intérêt	112 057	11 129
Autres charges financières	44 084	326
Dotations aux provisions financières	127 008	201 758
Total des charges financières	283 149	213 213
RESULTAT FINANCIER	267 123	447 469

NOTE 25 – IMPOT SUR LES RESULTATS

a – Détail de l'impôt sur les résultats

En Milliers d'Euros	31/12/2008	31/12/2007
Impôts exigibles	4 142	2 418
Impôts différés	67	-7
TOTAL	4 208	2 412

b – Rationalisation de la charge d'impôt

En 2008, l'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net consolidé – part du groupe	8 222	4 694
Charge d'impôt	4 208	2 411
Résultat avant impôt	12 431	7 106
Taux effectif d'impôt	33,86%	33,94%
Taux d'impôt courant en France	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	4 280	2 447
<i>Eléments en rapprochement</i>		
différences liées à la fiscalité étrangère	- 25	0
différences permanentes	- 46	-35
TOTAL	4 208	2 412

c – Impôts différés

Les impôts différés sont constatés sur l'ensemble des différences temporaires selon la méthode du report variable. Les impôts différés ne sont pas actualisés. La variation nette des impositions différées (situation active et passive) s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	
Solde d'impôt différé actif au 1 ^{er} janvier 2008	28
Solde d'impôt différé passif au 1 ^{er} janvier 2008	Néant
Situation nette d'impôt différé au 1^{er} janvier 2008	28
Effet résultat	- 105
Effet périmètre	- 25
Solde d'impôt différé actif au 31 décembre 2008	64
Solde d'impôt différé passif au 31 décembre 2008	166
Situation nette d'impôt différé au 31 décembre 2008	- 102

NOTE 26 – ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Les engagements financiers hors bilan recensés au 31 décembre 2008 sont les suivants :

- Engagements donnés
 - Nantissement des valeurs mobilières de placement pour 737 K€
 - Compte bancaire nanti pour 9 077 K€
- Engagements reçus
 - De M. Emmanuel Françoise, actionnaire de la société et ancien actionnaire de la société Think Multimedia, qui s'est engagé à ne pas démissionner de ses fonctions

de salariés au sein de la société Dreamnex au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession de la société Think Multimedia. Au 31/12/2008, les termes restant à payer s'élèvent à 1 164 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 31 août 2009.

- De M. Franck Rosenstein, actionnaire de la société et ancien actionnaire de la société Open Axe, qui s'est engagé à ne pas démissionner de ses fonctions de salariés au sein de la société Dreamnex au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession de la société Open Axe. Au 31/12/2008, les termes restant à payer s'élèvent à 81 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 31 décembre 2010.
- De M. Stephen Schotte, actionnaire de la société et ancien actionnaire de la société Self Telecom, qui s'est engagé à ne pas démissionner de ses fonctions de salariés au sein de la société Dreamnex au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession de la société Self Telecom. Au 31/12/2008, les termes restant à payer s'élèvent à 283 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 30 septembre 2009.
- De M. Joeri de Leener, Mme Patsy Vanleeuwe, M. Frank Vanleeuwe, M. Tom de Wispelaere et M. Bart Ronsyn, actionnaires de la société et anciens actionnaires des sociétés ENJOY et BESITE, qui se sont engagés à ne pas démissionner de leurs fonctions de salariés au sein du Groupe Dreamnex au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession des sociétés ENJOY et BESITE. Au 31/12/2008, les termes restant à payer s'élèvent à 18 379 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 25 avril 2011.

- Engagements réciproques

- Néant

NOTE 26 – AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN, PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS

Le groupe n'a pas connaissance d'autres engagements que ceux indiqués par ailleurs et qui ne seraient pas reflétés dans les états financiers au 31 décembre 2008. Aucun fait exceptionnel ni contentieux pouvant affecter de façon probable et significative la situation financière du groupe n'existe actuellement.

Par ailleurs, dans le cadre normal de ses activités, le groupe est impliqué dans des actions judiciaires et il est soumis à des contrôles. Une provision est constituée dès lors qu'un risque est identifié et que son coût est estimable.

NOTE 27 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2008

SOCIETES	Forme juri dique	% intérêt	Méthode de consolidation	N° SIRET	Pays
DREAMNEX (société consolidante)	SA	n/a	IG	424 100 170 00036	France
ENJOY	Sprl	100%	IG	0864 814 782	Belgique
BESITE	Sprl	100%	IG	0473 361 879	Belgique
DREAMNEX GMBH	Gmbh	100%	IG	HBR 701715	Allemagne
DNX NETWORK	Sarl	100%	IG	B 142876	Luxembourg

NOTE 28 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Conformément à la norme IAS 24 relative aux transactions avec les parties liées, il est donné pour information les opérations significatives qui ont été réalisées avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de la société
- des membres des organes de direction y compris les administrateurs et les censeurs
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeant exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif

Au cours de l'exercice 2008 :

- le montant de la rémunération versée aux organes de direction s'est élevé à 789 K€. Il n'existe pas d'engagement hors bilan au titre d'indemnité de départ pour les dirigeants ;
- le fonds de commerce « KDO du jour » pour 200 K€ a été vendu au profit de la société CUSTOM PROMO, société dans laquelle un dirigeant de DreamNex détient 25% des actions;
- la gestion de la logistique a fait l'objet d'une convention de successeur avec la société CUSTOM PROMO, société dans laquelle un dirigeant de DreamNex détient 25% des actions;

NOTE 29 – EVENEMENTS POST CLOTURE

- Litige fiscal

La société DREAMNEX a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour les exercices 2003 à 2005 et pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2006. L'Administration fiscale a adressé une proposition de redressement à la société DREAMNEX portant sur la taxe sur les vidéogrammes. Selon la méthode de calcul préconisée par l'Administration fiscale, le montant total à payer au titre des exercices 2003 à 2006 pouvait s'élever à 1 378 K€ y compris les intérêts de retard et les majorations.

La société DREAMNEX a décidé de contester cette proposition de redressement en raison d'un désaccord sur la méthode de calcul des bases de la taxe sur les vidéogrammes, sur les pénalités de manquement délibéré calculées en sus du rappel d'impôt ainsi que sur la compatibilité de cette taxe avec le droit communautaire.

Le 30 janvier 2009, l'Administration fiscale a accepté le dégrèvement demandé par la société et ramené le montant total du redressement à 92 K€, incluant les intérêts et majorations. Ce montant avait été réglé sur l'exercice 2008 à l'exception d'un reliquat de 2 K€ toujours provisionné (se référer à la note 13). La situation sera régularisée au cours du premier trimestre 2009.

- Retard de paiements de la société Chronopay

La société Dreamnex détient une créance de 421 K€ auprès de la société Chronopay à la clôture de l'exercice 2008. Les échéances dues en février 2009 n'ont pas été réglées. Par conséquent, une procédure a été engagée afin de recouvrer les sommes dues.

NOTE 30 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau des honoraires des commissaires aux comptes a été établi en application de l'article L222-8 du règlement général de l'AMF (en millier d'Euros)

Les honoraires HT versés à chacun des contrôleurs légaux de DREAMNEX au titre de l'audit des comptes consolidés et annuels du groupe clos le 31-12-2008 sont les suivants :
Exercices couverts : 31-12-2008 (N) et 31-12-2007 (N-1)

		DELOITTE				SACOR			
		Montant HT				Montant HT		%	
		N	N-1	N%	N-1%	N	N-1	N%	N-1%
Audit									
	Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
	Emetteur	90	97	43%	50%	60	35	100%	42%
	Filiales intégrées globalement	44		21%	-				
	Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
	Emetteur	25	37	12%	19%	-	48		58%
	Filiales intégrées globalement								
	<i>Sous Total</i>	159	134	76%	69%	60	83	100%	100%
	Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées								
	Due diligence	50	60	24%	31%	0	0		
	<i>Sous Total</i>	50	60	24%	31%	0	0		
	TOTAL	209	194	100%	100%	60	83	100%	100%

NOTE 31 - ETAT DE PASSAGE ENTRE LES COMPTES 2007 ETABLIS SELON LES PRINCIPES COMPTABLES FRANÇAIS ET LES COMPTES IFRS

Une information financière comparative au titre de l'exercice 2007 a été établie selon le référentiel IFRS et présente l'impact chiffré du passage aux IFRS sur :

- Le compte de résultat au 31 décembre 2007
- Le bilan au 31 décembre 2007

Les informations financières 2008 et 2007 au format IFRS ont été préparées en appliquant aux données 2007 les normes et interprétations IFRS que DREAMNEX a utilisées pour la préparation de ses comptes consolidés au 31 décembre 2008, les incidences des changements de principes comptables étant enregistrées en report à nouveau à la date de transition.

**NOTE 31.1 RECONCILIATION DU BILAN ET DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2007**

	Prin- Cipes français	Retraitements				Total retrai- tement	Reclas- sements	Prin- cipes IFRS
		IAS 32 act ^o propres	IAS 39 plus value VMP	IAS 12 impôts différés	IAS 19 IDR			
Autres immobilisations incorporelles	13 744 044					-		13 744 044
Immobilisations corporelles	185 719							185 719
Autres actifs financiers non courants	1 206 575	- 112 000				- 112 000		1 094 575
Actifs d'impôts différés				25 000	3 000	28 000		28 000
Total actifs non courants	15 136 338	- 112 000		25 000	3 000	- 84 000		15 052 338
Stocks et en-cours	722 453							722 453
Clients	1 234 357							1 234 357
Autres actifs courants	2 186 621							2 186 621
Trésorerie et équivalents	20 529 016		14 644			14 644		20 543 660
Total actifs courants	24 672 447		14 644			14 644		24 687 091
TOTAL ACTIFS	39 808 785	- 112 000	14 644	25 000	3 000	- 69 356		39 739 429
Capital	399 429							399 429
Primes	19 633 124							19 633 124
Réserves	569 953	- 104 667		25 000		- 79 667		490 286
Résultat	4 693 168	- 7 333	14 644		- 6 000	1 311		4 694 479
Capitaux propres - part du Groupe	25 295 674	- 112 000	14 644	25 000	-	- 72 356		25 217 318
Intérêts minoritaires	-							-
Total capitaux propres	25 295 674							-
Emprunts et dettes financières	3 176 422						- 1 646 415	1 530 007
Provisions								-
Avantages au personnel					9 000	9 000		9 000
Passifs d'impôts différés								-
Total passifs non courants	3 176 422				9 000	9 000	- 1 646 415	1 539 007
Emprunts et dettes financières							1 646 415	1 646 415
Provisions	1 269 094							1 269 094
Fournisseurs et autres passifs courants	7 771 295							7 771 295
Dettes fiscales et sociales	2 296 300						- 634 775	1 661 525
Dettes d'impôt sur les sociétés							634 775	634 775
Total passifs courants	11 336 689						1 646 415	12 983 104
TOTAL PASSIFS	39 808 785	- 112 000	14 644	25 000	9 000	- 63 356	-	39 739 429

NOTE 31.2 RECONCILIATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2007

	Prin- Cipes français	Retraitements					Total Retraitements
		IAS 39 Plus value VMP	IAS 32 Pdt cession act ^o propres	Reclass CA transp.	Reclass rembourst impayés	IAS 19 IDR	
CHIFFRES D'AFFAIRES	38 981 321			- 1 209 329	118 514		- 1 090 815
Achats de marchandises	3 178 945						-
MARGE BRUTE	35 802 376						
Autres produits	344 505				- 118 514		- 118 514
Charges externes	24 025 248			- 1 209 329			- 1 209 329
Impôts et taxes	708 983						-
Charges de personnel	3 785 088						-
Dotations aux amortissements et provisions (nettes)	89 131					9 000	9 000
Résultat opérationnel courant	7 538 431						
Autres produits et charges non courantes	- 859 621		- 11 000				- 11 000
Résultat opérationnel	6 678 810						
Autres produits et charges financiers	432 824	14 644					14 644
Charges d'impôt	2 418 466		- 3 667			- 3 000	- 6 667
Résultat net	4 693 168						
Intérêts minoritaires							
Résultat net part du groupe	4 693 168						

NOTE 31.3 – PRINCIPAUX RETRAITEMENTS IMPACTANT LES COMPTES IFRS AU 31/12/2007

Engagements de départs à la retraite (IAS 19)

L'application de la norme IAS 19 a conduit à la société faire estimer par un actuairé indépendant le montant de droits acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite.

Plus value latente sur valeur mobilière de placement (IAS 39)

Les plus values latentes sur OPCVM de trésorerie sont comptabilisées en résultat conformément à la norme IAS 39.

Principaux reclassements opérés sur les états financiers

Bien que la structure générale du bilan IFRS retenue par le groupe soit proche de celle présentée en normes françaises, certains reclassements ont été rendus nécessaires lors de l'application des normes, avec notamment l'apparition de rubriques qui n'étaient pas présentées de façon scindée en normes françaises.

Les principaux reclassements concernent :

- **IAS 1 – Distinction des éléments du bilan en fonction du caractère courant et non courant**

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité à moins de douze mois à la date de clôture sont classés en courant.

- **IAS 12 – Impôts différés**

Conformément à IAS 12, les impôts différés actifs et passifs sont désormais classés sur une ligne distincte du bilan en éléments non courants et non plus en autres créditeurs/débiteurs

- **IAS 32 – Actions propres**

Les actions propres ont été reclassées en diminution des capitaux propres.

